

Académie de Besançon
Ecole Primaire Dannemarie sur Crête
1 Rue du Quetis
25410 Dannemarie sur Crête

03 81 58 68 33

ecole.dannemarie@ac-besancon.fr

PV du conseil d'école du 25 juin 2019

Ordre du jour

1. Désignation du secrétaire de séance et approbation du PV du conseil du 19 mars
2. Présentation des missions du directeur
3. Bilan des aides aux élèves en difficulté
4. Actions pédagogiques réalisées
5. Rentrée 2019 : les effectifs, les répartitions, l'équipe éducative, la 9^{ème} classe
6. Manifestations et actions de l'Envolée
7. Questions diverses

Personnes présentes :

- M JOUFFROY vice-président du syndicat scolaire
- Mmes LAMBLA, FAVORY, les élus du syndicat scolaire,
- Mmes ECARNOT, CUINET, Ms BRENEZ et ROY les délégués de parents titulaires
- Mmes JOUFFROY, CHAMBON, DELAUNAY les délégués de parents suppléants
- Mmes POUX, COEURDEVEY, BOREY, MONGIN, GRIVET ET Ms STEFANETTI, MONIER, les enseignants de l'école,
- Mme BAVEREL, directrice et enseignante.
- Mme BINET, service civique
- Mme BOUILLER, Inspectrice de l'éducation nationale

Personnes excusées

- M GALLIOT, Président du Syndicat Scolaire et maire de Dannemarie,
- M FORESTIER, élu du Syndicat Scolaire, Mme GRANDCHAVIN
- Mme ORSAT, psychologue scolaire, Mme BIDAINE enseignante du RASED,
- Mmes JAMAIGNE, BOUVET et ROBERT, enseignantes
- Mmes BOURGEOIS, GUERINONI, COEURDEVEY, délégués parents

Secrétaire de séance : M STEFANETTI Fabrice

Début du conseil : 18 h 36 Tour de table, présentation des personnes présentes.

1. Désignation du secrétaire de séance et approbation du compte rendu du conseil du 19 mars 2019

M STEFANETTI est désigné secrétaire.

Modification de l'ordre du jour : Suite au CTSD du mardi 18 juin qui a acté le maintien de l'ouverture de la 9^{ème} classe, les parents d'élèves ont demandé l'ajout de ce point à l'ordre du jour.

Cet ajout a entraîné une légère modification de l'ordre du jour : les projets de la rentrée 2019 seront présentés avec les actions pédagogiques réalisées et ils seront remplacés par un point sur la 9^{ème} classe.

Remarque : merci de transmettre dans les temps réglementaires les modifications d'ordre du jour souhaitées.

Mme BAVEREL indique qu'il y a un rectificatif à apporter sur le point 1 des questions des parents du PV du 19 mars.

Extrait du PV du 19 mars 2019 :

« 1/ Mme ECARNOT interroge les élus concernant la mise en place du service minimum d'accueil. M FORESTIER indique qu'il a lu la circulaire et qu'il n'y avait pas lieu d'organiser le SMA pour 2 enseignants en grève puisqu'il n'y avait pas 25% de grévistes, les ATSEMS, personnels de service, comptant dans l'effectif. »

La circulaire a été relue attentivement et il n'y est nullement mention du personnel de service pour la comptabilisation des 25% de grévistes. Madame BAVEREL lit l'article L133-4 créé par la loi du 20 août 2008 - art. 5

Elle explique que lorsqu'un mouvement de grève est annoncé par les syndicats, les enseignants qui le souhaitent peuvent déposer un préavis jusqu'à 48h avant le début du mouvement. Ces préavis sont envoyés à l'Inspection. C'est la secrétaire de circonscription qui prévient alors la mairie ou le syndicat scolaire de l'obligation d'organiser le SMA. Les parents doivent contacter le syndicat scolaire pour avoir les modalités du SMA et signaler la présence de leur enfant.

Vote à l'unanimité pour l'approbation du compte rendu du conseil d'école du 19 mars 2019.

2. Présentation des missions du directeur d'école

Le directeur d'école exerce des responsabilités administratives, pédagogiques et représente l'institution auprès de la commune (ou du syndicat scolaire) et des parents d'élèves.

Les missions du directeur d'école sont décrites dans le référentiel métier des directeurs d'école (BO N°7 11/12/2014) et ses 3 annexes. Ces documents seront déposés sur le site de l'école afin que chacun puisse les consulter.

Le directeur a le principal souci d'assurer un suivi des élèves susceptible de construire collectivement la réussite de tous.

Rappel : la cantine, la garderie du soir, du matin, le SMA, le bus de Velesmes... sont gérés **par le syndicat scolaire**.

Mme BAVEREL signale qu'elle est très souvent sollicitée par les parents qui ne savent pas qui contacter pour ces différents services.

Faire circuler plus largement l'information sur ce point via le site Internet.

Mme POUX propose qu'un cahier de correspondance dédié au périscolaire soit mis en place. Idée soumise, à débattre au sein du Syndicat Scolaire.

Remarque concernant les flyers distribués à propos des activités ALSH : attention, trop d'impressions finissent à la poubelle.

3. Bilan des aides aux élèves en difficulté

Rappel des différents dispositifs d'aide :

Les PPRE : Projet Personnalisé de Réussite Educative : les points forts et les points faibles de l'élève sont notés, des objectifs prioritaires ciblés sont établis et des moyens sont mis en œuvre pour aider l'élève à atteindre ces objectifs. (Différenciation des apprentissages en fonction de l'élève concerné).

Psychologue scolaire : Mme ORSAT intervient à la demande des enseignants, parfois des parents, pour faire passer des bilans, avoir des entretiens avec des élèves qui ont besoin d'échanger avec un tiers face à une difficulté, observer un élève dans le groupe classe, conseiller les enseignants sur la gestion d'une situation « de crise » ... Elle fait partie du réseau d'aide (RASED) du secteur de St Vit.

Maître E : Mme BIDAINE intervient dans le cadre du RASED avec exclusivement les élèves de CP, CE1 et CE2 pour un travail en petit groupe de renforcement en lecture et en mathématiques.

	PPRE	Psychologue scolaire	Maître E	Stages RAN	APC
PS		2			
MS		3			
GS		2			6
CP	2	2	6		16
CE1	2	0	4		11
CE2	1	1	3		8
CM1	4	2		5	7
CM2		2			3
Total	9	14	13	5	51

Stage de réussite : Il est organisé durant les vacances scolaires sur proposition des enseignants et avec l'accord des parents. Il s'adresse aux **CM1, CM2**. Les prochains stages auront lieu la première semaine des vacances de juillet et la dernière semaine des vacances d'août. Ils ont lieu dans l'école ou dans une école proche.

APC : activités pédagogiques complémentaires : principalement du soutien dans notre école, sur proposition des enseignants et avec l'accord des parents.

PAP dyslexie / PAP EIP (destinés aux élèves intellectuellement précoces).

4. Actions pédagogiques réalisées et à venir

Educations physique et sportive + parcours santé :

- Cycle lutte avec M. DRISSI pour les maternelles et la classe de Mme Grivet
- APS les 6 et 7 juin avec Mme Coquet -ancienne maman d'élève, médecin aux urgences- pour CM1/CM2

À venir

- Olympiades maternelle le 1^{er} juillet avec pique-nique.
- Le plan du parcours pour les vélos dans la cour maternelle a été réalisé à la craie puis formalisé sur papier et donné aux agents communaux qui le réaliseront dès que possible. Remerciements au Syndicat Scolaire pour le budget affecté à l'achat de trottinettes. La question du rangement des trottinettes se pose. Peut-on envisager une solution ? (Rangements / socles / chaînes ?)

Année 2019-2020

- Poursuite de la lutte souhaitée mais M DRISSI va devoir modifier ses missions au sein du CPB, nous ne savons pas s'il pourra poursuivre ou non avec notre école. Toute l'équipe enseignante remercie le syndicat scolaire qui finance cette intervention
- Créneaux de natation réservés au centre Croppet pour les CE1/CE2 1^{er} trimestre. **Le bus et les entrées sont financés par le Syndicat Scolaire. Confirmation est donnée que le budget a été voté.**
- Candidature de l'école déposée pour une intervention d'étudiants en santé au mois de mars 2020 pour les cycles 3
⇒ hygiène de vie (sommeil, écrans) et corporelle (buccodentaire, des mains).

Eduquer à l'environnement et questionner le monde, Eduquer à la citoyenneté :

- APER avec les gendarmes pour CM2 (mois de mai)
- Les cartes de la fraternité du CP au CM2
- Ménage de printemps à Dannemarie sur Crête en partenariat avec Mme Vachot et le groupe nature et environnement.
Prévoir pour 2019/2020 une journée éco-citoyenne sur la commune de Velesmes-Essarts.
- Lecture des CP/CE1 de Mme BOREY aux élèves de maternelle, les élèves utilisent les IPADS pour filmer les lecteurs.
- Musée Peugeot le 28 mai pour les CM1/CM2
- Plantations dans la cour de l'élémentaire par les CP/CE1 grâce au don de M Groubatch
- Spectacle Chorale du 17 juin pour l'ensemble de l'école
- 3 animations sur l'eau pour toutes les classes de l'élémentaire sauf celle de Mme Grivet (financements Envolée)
- 3 interventions du SYBERT avec la classe de Mme Grivet sur « recycler et réparer des objets »

- Terracycle a enfin validé notre envoi de 28 kilos de stylos qui avait été envoyé en novembre. Nous devrions recevoir le chèque pour la coopérative d'ici la rentrée.

Année 2019- 2020

- Une journée écocitoyenne en partenariat avec l'association des Vals de Sobant et de la Sonoche et le CCAS de Dannemarie est en cours d'élaboration
- L'école s'inscrit dans une démarche développement durable plus « officielle » avec la labellisation E3D (cette démarche fonctionne par palier à valider)

Eduquer aux arts et à la culture

- 2 spectacles au théâtre de l'Espace pour les 3 classes de maternelle (Toi, Moi, Nous ...)
- Aldebert chanté par Jean Macé pour les 3 classes de maternelle et tous les CP
- Rallye lecture sur le thème de la mythologie réalisé par les élèves de Mme BOREY grâce aux IPADS

Année 2019-2020

- Reconstitution pour la troisième année du partenariat avec l'ASCAP prévue pour le 1^{er} trimestre
- Arrêt probable du projet musique avec Mme Vinter
- Intervention d'une auteure de littérature de jeunesse dans le cadre de Livres dans la boucle pour les élèves de CE1

Divers :

- **Numérique** : La classe de Mme JAMAIGNE dispose maintenant d'un tableau interactif tactile. Nous remercions les agents communaux qui sont intervenus pour le faire fonctionner correctement.
- **Langues** : une séance de sensibilisation à l'**allemand** a été effectuée en maternelle par Mme BRICLER, intervenante en allemand. L'enquête pour les langues a été bouclée. Il y aura 7 élèves qui débiteront l'allemand en CP l'an prochain. => 3 groupes d'allemand ont été validés par l'Inspection pour la rentrée 2019
- La **visite du collège** pour les CM2 a eu lieu le 21 mai.
- Remise de **diplômes des élèves qui partent en 6^{ème}** prévue la semaine prochaine.

5. Rentrée 2019 : effectifs, répartition, équipe éducative, 9^{ème} classe

Les effectifs et la répartition

Arrivées : 19 PS, 1 MS, 1 GS, 1 CE1, 2 CE2 => **24 arrivées**

Départs : 1 PS, 1 GS, 2 CP, 1 CE1, 1 CM1 + 13 CM2 => **20 départs**

Mme l'IEEN exprime ses craintes sur l'évolution des effectifs au vu du seuil « fragile » et d'une moyenne de 27 élèves par classe englobant les élèves de maternelle. La 9^{ème} classe apparaît précaire en l'état et risque de fermer à la rentrée suivante.

M. le Maire de Velesmes-Essarts affirme le refus ferme d'accorder des dérogations aux enfants de Velesmes-Essarts qui souhaitent être scolarisés dans d'autres écoles/villages.

Mme BAVREL explique que les répartitions envisagées par l'équipe enseignante seront soumises à l'Inspectrice puis, après validation de sa part, elles seront communiquées aux parents par le biais du site internet de l'école.

Une fois la répartition faite, la constitution des classes se fait en équipe en veillant à réaliser des classes équilibrées : séparation des fratries, difficultés scolaires ou de comportement, maturité, autonomie, PAI, équilibre filles/garçons...)

Aucune liste de classe ne sera communiquée avant la rentrée.

Les listes de fournitures seront communiquées par niveau de classe avant les vacances. Elles seront affichées à l'école et mises en ligne sur le site internet.

Effectifs rentrée 2019

209 élèves

19 PS
34 MS
27 GS
18 CP
29 CE1
23 CE2
26 CM1
33 CM2

L'équipe éducative

Les départs : Services civiques : Fanny DELOFFRE et Sophia BINET. Toute l'équipe tient à les remercier sincèrement pour leur investissement, leur sérieux et leur aide apportée tant aux enseignants qu'aux élèves.

Enseignants : Fabrice MONIER, et Mariette GRIVET ont obtenu un poste dans une autre école, Mme ROBERT reprend son poste de remplaçante.

Nous aurons peut-être la chance de garder dans notre équipe Mme BOUVET et Mme POUX qui sont titulaires secteurs et qui seront affectées sur des compléments de service lors du 2nd mouvement.

Personnel communal : Nathalie SAVERIO (cantine et ménage) nous a annoncé son départ pour un poste d'ATSEM à Besançon.

Les arrivées connues à ce jour :

Enseignants : Virginie QUIVOGNE, Sandrine BOHI, David BOURGEOIS.

Services civiques : le dossier pour le recrutement de nouveaux services civiques a été déposé au rectorat

La 9^{ème} classe

Lors du dernier conseil, les élus avaient annoncé que les propositions réalisées lors du conseil concernant la localisation de la 9^{ème} classe seraient présentées lors de la réunion des orientations budgétaires.

M. JOUFFROY fait le point sur les décisions prises par le Syndicat Scolaire :

- Les locaux actuels présentent une surface suffisante pour accueillir le nombre d'élèves.
- En liant salle informatique et actuel bureau de Direction on va créer une nouvelle salle de classe. Les travaux sont programmés pour être terminés avant la rentrée. Cette salle de classe accueillera au vu des effectifs actuels 18 élèves.

Question de sécurité posée : quand le local classe sera réalisé, quelle évacuation en cas de danger ? (Pour rappel, la classe du fond n'a pas d'autre issue de secours que la porte principale. L'actuelle salle informatique peut aujourd'hui servir de seconde issue).

Les parents demandent une validation de la commission de sécurité.

Autre question : où vont avoir lieu les activités qui se déroulaient dans la salle informatique ?

Rased : Mme l'IEN rappelle que dans la mesure du possible les interventions doivent avoir lieu dans les classes.

Allemand : les cours dans la salle de motricité seraient très compliqués (le lieu sert quotidiennement de salle de sieste donc rangement des lits et mise en place de tables). Délocaliser l'allemand dans la salle de cantine (Proposition du Syndicat Scolaire)? Solution qui pose un problème de créneaux (il faut 6 créneaux de 45 minutes par semaine. Or la cantine nécessite pour les repas une présence 10h00/15h30. Il n'y aurait donc qu'un créneau le matin et un l'après-midi). Difficile de déplacer un intervenant deux fois dans la même journée.

Alqeco : M. JOUFFROY explique que cette solution coûteuse a été refusée par le Syndicat Scolaire. L'idée de relier les deux bâtiments serait privilégiée, mais pas dans l'immédiat. Réflexion en cours.

Les parents demandent si un retour peut leur être fait sur l'avancée des travaux et les solutions concernant les cours d'allemand avant la rentrée.

Point canicule :

Certains élèves se sont sentis mal en maternelle notamment, en élémentaire aussi.

Demande d'achat de ventilateurs pour les classes et d'isolant mince à poser sur les fenêtres qui n'ont pas de volet. Investissement sans doute utile pour le futur, et pas très conséquent financièrement. **Les élus présents se montrent sensibles à ce point. Renseignements seront pris urgemment.**

Budget syndicat scolaire :

7000 € votés attribués en fonctionnement + 2500€ pour les sorties. (lutte+ natation)

6. Manifestations de l'ENVOLEE réalisées et à venir : intervention de Mme Ecarnot sur ce point

L'envolée a financé :

Sortie maternelle Fraisans (240 € entrées + 196 € bus)

Sortie Sochaux : 500 € bus + 150 € entrées

Impression des livrets classe CM1/CM2 : 250,37 €

Sortie du 13 juin au théâtre de l'Espace (PS/MS/CP) : 2 bus (196 €)

Contrat rivière 4X 80 € soit 320 €

Il lui reste une action à mener : la kermesse le 28/06/18. **Pour mener à bien cette action, elle a besoin de nombreux volontaires.**

Questions diverses :

Utilisation de la **salle polyvalente** ?

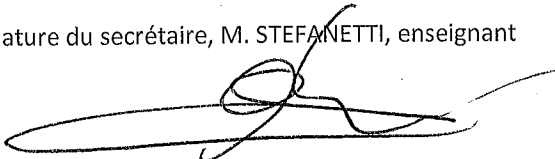
Pas de lisibilité actuelle sur la durée des travaux, les modalités d'utilisation.

Garderie : quel lieu de garderie ? Unique pour tous les enfants ? Capacité du lieu d'accueil (est-elle suffisante ?)

Demande des parents : uniformiser les horaires de garderie pour tous les jours, y compris le mercredi.

Séance levée à 20h54

Signature du secrétaire, M. STEFANETTI, enseignant



signature du président, Mme BAVEREL, la directrice

